

en bref SAINT- ANTONIN



Bulletin mensuel | VOLUME 32 | Numéro 3 | Mars 2024



MOT DU MAIRE

De belles réalisations à venir!

Bonjour à vous,

L'année 2024 débute avec une excellente nouvelle. En fait, nous sommes maintenant fixés sur l'estimation officielle concernant la réalisation du beau projet du centre des loisirs et de la patinoire couverte. La vision du conseil de ville sur la rentrée future des redevances des éoliennes était juste. Le montant à financer par la ville, on parle ici pour chaque année, sera couvert par ces entrées d'argent et ce, à partir de l'année 2027.

Ces agents supplémentaires que les éoliennes nous rapportent servent notamment à améliorer nos équipements, nos infrastructures, nos immobilisations pour ainsi redonner à nos citoyens des services qui nous sont demandés et qui sont indispensables pour le futur de notre ville.

D'autres immobilisations sont à venir pour améliorer les services au bénéfice de toute la population antonienne. Nous vous tiendrons informés en temps et lieu.

Et comme le dit si bien cette citation : « Une ville où les enfants sont heureux constitue un excellent indicateur de qualité de vie mais c'est aussi accroître le pouvoir d'attraction et de rétention d'une municipalité auprès des jeunes. »

En terminant, je veux souhaiter à tous nos élèves, à leurs professeurs et à tout le personnel chapeautant notre environnement scolaire, une belle semaine de relâche. Profitez-en pour vous ressourcer, pour bouger, pour vous reposer et ainsi revenir en forme au début du printemps.

Michel Nadeau, maire

SOMMAIRE

- Résumé des points d'intérêt général des séances du conseil de ville **2**

CE MOIS-CI

- Club 50 ans et + **7**
- Avis—communications **9**
- Politique familiale et des aînés **10**
- Corporation de développement de Saint-Antonin **11**
- SécuriCAB **12**
- Transport Vas-y Inc. **14**
- Co-Éco **16**
- Bibliothèque **17**
- Urbanisme et environnement **21**
- Pastorale **27**
- Nouvelles ressources **31**
- Éclipse solaire **33**
- Répertoire des entreprises, comité culturel et remerciements **35**
- Offres d'emploi en loisirs **35**
- Retour - Fête des neiges **38**
- Répertoire municipal et location de locaux **40**

RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 FÉVRIER 2024 À 19 H 30

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JANVIER 2024

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés :

- **Du 1^{er} au 31 janvier 2024** au montant de **191 027,09 \$** ;

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats des paiements automatiques;

- Pour la période du **1^{er} au 31 janvier 2024** au montant de **262 423,85 \$** ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de Ville autorise le paiement des comptes au montant de **458 450,94 \$**.

AUTORISATION DE SIGNATURE DES CHÈQUES

QUE Madame Gabrielle Thibault a été engagée comme trésorière et responsable des communications lors de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Madame Gabrielle Thibault, trésorière à signer les chèques et effets bancaires de la Ville de Saint-Antonin et autorise Mme Thibault pour la gestion des opérations et pour la gestion du service AccèsD affaires Desjardins Entreprises.

DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT MUNICIPALE

QUE la Ville de Saint-Antonin possède une carte de crédit avec Desjardins Entreprises et que celle-ci est au nom conjoint de la Ville et de la Directrice générale;

QU'en l'absence de cette dernière, nul n'est autorisé à utiliser la carte de crédit;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de Ville autorise l'utilisation d'une nouvelle carte de crédit aux noms conjoints de la Ville de Saint-Antonin et de la trésorière, Madame Gabrielle Thibault.

Et la personne déléguée autorisée à gérer le compte : Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe.

REPRÉSENTANTE AUTORISÉE AUPRÈS DU MAPAQ

QUE Madame Nancy Dubé, directrice générale a besoin d'avoir accès aux renseignements et documents de la Ville de Saint-Antonin auprès du MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation) et qu'il y a lieu de modifier le nom du responsable;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Madame Nancy Dubé, directrice générale représentante pour la Ville de Saint-Antonin auprès du MAPAQ et qu'elle doit avoir accès à tous les renseignements et documents de la Ville de Saint-Antonin.

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

QUE selon la résolution adoptée du 11 décembre 2023, le Conseil de ville accordait un délai finissant le 12 février 2024 et précisait qu'au-delà de cette échéance, le Conseil de ville amorcerait les procédures de vente auprès des propriétaires concernés;

QUE malgré les délais accordés et les correspondances acheminées à cet effet, des contribuables de la Ville, en date du 12 février 2024, n'ont toujours pas acquitté les taxes foncières liées à leur immeuble;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville rappelle aux propriétaires qu'il adoptera le 11 mars 2024 une résolution afin d'approuver la liste officielle comprenant les immeubles qui devront être vendus pour non-paiement ce 6 juin 2024 à la MRC de Rivière-du-Loup.

NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE POUR ACQUÉRIR LES IMMEUBLES EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

QU'en vertu de l'article 538 de la Loi sur les cités et villes, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une ville locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la Ville peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le Conseil de ville;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la directrice générale, Madame Nancy Dubé ou en son absence, la trésorière, Madame Gabrielle Thibault, à enchérir, pour et au nom de la Ville afin d'acquérir tout immeuble de son territoire mis en vente pour taxes non-payées.

SOCIÉTÉ VIA - PROLONGATION DE CONTRAT CONCERNANT LE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2024

QUE le Protocole d'Entente concernant le tri des matières recyclables avec la Société VIA doit être prolongé d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2024 et qu'un avenant pour la prolongation du contrat doit être signé;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le maire, Monsieur Michel Nadeau et la directrice générale Madame Nancy Dubé, à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin, l'avenant - Prolongement de contrat, avec la Société VIA.

CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉGIME DE RETRAITE - FINANCIÈRE SUN LIFE

QUE les employés-Cadres de la Ville de Saint-Antonin désirent adhérer à un nouveau régime de retraite;

QUE la Financière Sun Life a déposé une offre répondant aux besoins des employés-Cadres;

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin désigne la Fiducie de la Financière Sun Life Inc. comme fiduciaire du régime;

IL EST RÉSOLU QUE la directrice générale Madame Nancy Dubé, est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents relatifs à ce changement.

INTENTION DE LA VILLE CONCERNANT LE PROJET DE LA SPA

QUE le projet de la Société de protection des animaux (SPA) présenté au Conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup par son promoteur a été expliqué aux membres du Conseil de la Ville de Saint-Antonin;

QUE cette Société de protection des animaux s'implanterait à Rivière-du-Loup et répondrait aux besoins des villes et municipalités environnantes en prenant en charge les diverses responsabilités qui leur incombent en vertu du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, notamment par la capture et l'hébergement des chiens potentiellement dangereux ou errants;

IL EST RÉSOLU QUE la Ville s'engage à se pencher sur une proposition plus formelle du promoteur de ce projet, en temps et lieu, afin d'évaluer l'opportunité de bénéficier des services d'une telle SPA.

DEMANDES DE SOUTIEN FINANCIER

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu plusieurs demandes de commandites provenant de 4 Fondations de notre région;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le versement d'un don à :

- ◆ La Fondation de la Sclérose en Plaques du K.R.T.B. au montant de **100,00 \$** ;
- ◆ La Fondation de la santé de Rivière-du-Loup au montant de **100,00 \$** ;
- ◆ La Fondation Louperivienne d'enseignement primaire et secondaire public au montant de **50,00 \$** ;
- ◆ La Fondation prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent au montant de **100,00 \$**.

AVIS À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC POUR L'EXEMPTION DE TAXES DU CLUB DE SKI DE FOND AMISKI DE SAINT-ANTONIN

QUE le 29 janvier dernier, l'organisme à but non lucratif « *Club Amiski de Saint-Antonin* » a envoyé une correspondance à la Ville pour demander une exemption de taxes foncières;

QU'UNE telle demande doit être déposée à la Commission municipale du Québec afin d'obtenir la reconnaissance aux fins d'exemption de taxes pour l'immeuble situé au 746, chemin Lavoie à Saint-Antonin;

QUE la Ville de Saint-Antonin donne son appui à cet organisme;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville accepte cette demande du « *Club de ski de fond Amiski de Saint-Antonin* » et recommande à la Commission municipale du Québec d'autoriser cette exemption de taxes foncières.

VITALITÉ ÉCONOMIQUE - REPORTAGE SUR PORTE MULTY

QUE le magazine *Vitalité économique* fait un reportage spécial sur les 10 ans d'acquisition de Porte Multy par Monsieur Christian Levesque qui est située au 939 chemin de Rivière-Verte à Saint-Antonin;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise l'achat d'une publicité au coût de **310 \$** dans une page du reportage spécial sur les 10 ans d'acquisition de Porte Multy par Monsieur Christian Levesque.

Appel d'offres - Aménagement d'une chaussée désignée et ajout d'un trottoir sur une partie du 1^{er} Rang

QUE l'aménagement d'une chaussée désignée et l'ajout d'un trottoir sur une partie du 1^{er} Rang sont prévus au Programme d'immobilisation 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise la directrice générale, Madame Nancy Dubé à procéder à l'appel d'offres pour l'aménagement d'une chaussée désignée et la construction d'un trottoir sur une partie du 1^{er} rang, entre le chemin de Rivière-Verte et la bretelle de l'autoroute 85, sur le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO).

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

QUE le congrès de l'ADMQ se tiendra à Québec du 12 au 14 juin 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise l'inscription de Madame Nancy Dubé, directrice générale au coût de **577 \$** plus taxes, au congrès de l'ADMQ qui se tiendra en juin prochain. Les frais reliés à ce Congrès seront à la charge de la Ville.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE TOLÉRANCE ZÉRO RÉVISÉE

QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

QUE la Loi sur les normes du travail prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement et de violence au travail;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte la version révisée en février 2024 de la *Politique de tolérance zéro contre toute forme de harcèlement et de violence au travail*.

ADOPTION DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU PERSONNEL ET ÉLUS MUNICIPAUX RÉVISÉS

QUE la Ville de Saint-Antonin a adopté un document intitulé « *Rôles et responsabilités du personnel et élus municipaux de la Ville de Saint-Antonin* » en novembre dernier;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte la version révisée en février 2024 du document « *Rôles et responsabilités du personnel et élus municipaux de la ville de Saint-Antonin* ».

AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE - CAIN LAMARRE, AVOCATS

QUE des services professionnels de la firme Cain Lamarre, avocats ont été requis en décembre 2023;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le paiement de la facture à Cain Lamarre, au montant de **161,25 \$** plus les taxes.

OCTROI D'UN CONTRAT À LA FIRME CAIN LAMARRE, AVOCATS

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu cinq soumissions pour l'appel d'offres concernant la construction du nouveau centre sportif et aménagement d'une patinoire couverte;

QUE la Ville veut s'assurer que les deux plus basses soumissions reçues sont conformes aux documents d'appel d'offres avant d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin mandate la firme d'avocats Cain Lamarre afin de procéder à l'analyse des deux plus basses soumissions reçues et avoir un avis juridique afin de s'assurer de la conformité de celles-ci.

TECQ 2019-2024 - PROGRAMMATION FINALE

QUE la ville de Saint-Antonin a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

IL EST RÉSOLU QUE la Ville s'engage à informer le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

MANDAT À UN AUDITEUR - REDDITION DE COMPTES FINALE TECQ 2019-2024

QUE la programmation finale des travaux, ne comprenant que les travaux et coûts réalisés, a été adoptée par le Conseil de ville de Saint-Antonin;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin mandate la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour réaliser les missions d'audit et d'attestation requis pour la reddition finale.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

QUE l'article 477.6 de la Loi prévoit qu'au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de Ville de Saint-Antonin entérine et dépose ledit rapport de 2023. La liste est aussi publiée sur le site Internet de la Ville.

DÉPÔT - BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DE 2023

QUE l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable prévoit que la Ville dépose annuellement un bilan de la qualité de l'eau potable;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville entérine ledit rapport 2023, qu'un avis soit publié et que la liste est disponible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION ET PARTICIPATION À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT - ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin appuie l'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) en transmettant un montant de **100 \$**, taxes incluses pour le renouvellement de l'adhésion de 2024 et un montant de **200 \$** pour la campagne de financement en cours.



RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION - ESPACE MUNI

QUE « **Espace MUNI** » est un joueur incontournable pour les municipalités et MRC qui souhaitent un accompagnement, des outils et de l'inspiration en vue d'offrir aux citoyennes et citoyens un milieu de vie sain, actif, solidaire, inclusif et durable.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville renouvelle son adhésion à « **Espace MUNI** » pour l'année 2023-2024 et l'année 2024-2025.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE - HORAIRE D'HIVER DES PERSONNES SALARIÉES AUX TRAVAUX PUBLICS

QUE la volonté des parties de mettre en place, pour la période hivernale, un horaire de travail plus stable et plus régulier pour les personnes salariées des travaux publics;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Monsieur Michel Nadeau, maire et Madame Nancy Dubé, directrice générale, à signer la lettre d'entente avec le Syndicat des employé-es municipaux de Saint-Antonin (CSN).

ADOPTION DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 892-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 311 »

QUE la Ville peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier son règlement de zonage numéro 311;

QUE tous les avis et la présentation des projets de règlements ont été donnés conforme selon la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

QU'une assemblée de consultation publique a eu lieu le 29 janvier 2024 et qu'aucun commentaire n'a été reçu jusqu'à présent;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville adopte le « Règlement numéro 892-24 modifiant le règlement de zonage numéro 311 ».

ADOPTION DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 893-24 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 873-23 PORTANT SUR L'INTERDICTION D'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES, DE BOUES OU D'AUTRES RÉSIDUS »

QU'il y a lieu d'abroger le règlement numéro 873-23 afin d'interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou d'autres résidus et que certaines modifications portent principalement sur les dates de prohibition;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement numéro 893-24.

OCTROI D'UN CONTRAT - ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE

QUE la Ville de Saint-Antonin doit avoir un plan de protection des sources d'eau potable;

QUE la Ville a reçu 2 offres de services d'entreprises spécialisées et que l'offre d'AKIFER s'est avérée la plus avantageuse:

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accepte l'offre de services d'AKIFER, tel que proposée dans sa correspondance du 7 décembre dernier au montant de **21 360 \$**.

PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP)

QUE la Ville de Saint-Antonin a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

QUE la Ville de Saint-Antonin désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP.

OCTROI DE CONTRAT À L'UNION DES JARDINIERS INC. - ACQUISITION ET ENTRETIEN DES JARDINIÈRES POUR L'ANNÉE 2024

QUE la Ville de Saint-Antonin effectue l'achat de jardinières chaque année afin de rendre la rue Principale plus attractive durant la période estivale;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville accepte la soumission et accorde le contrat d'acquisition de jardinières et de leur entretien pour l'année 2024 auprès de l'Union des Jardiniers Inc. pour un montant **14 302,60 \$** plus les taxes applicables.

DÉPÔT DES STATISTIQUES DES INTERVENTIONS EN INCENDIE POUR L'ANNÉE 2023

La directrice générale Madame Nancy Dubé, a déposé le document concernant les statistiques des interventions en incendie pour l'année 2023. Chaque membre du Conseil de ville a reçu copie desdits documents.

EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER - MONSIEUR DUSTY GODBOUT

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville embauche Monsieur Dusty Godbout comme pompier volontaire au sein du service des Incendies de Saint-Antonin.

DEMANDE D'UN NOUVEAU DÉLAI POUR LA CONCORDANCE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-Loup

QUE conformément à la LAU, la Ville de Saint-Antonin doit, dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur du SADR, adopter tout règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma révisé ;

QUE la MRC de Rivière-du-Loup pourra assurer la concordance du plan et des règlements d'urbanisme à son schéma d'aménagement et de développement révisé pour 9 municipalités selon un calendrier du 1^{er} janvier 2024 au 1^{er} mars 2025;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de lui accorder un nouveau délai de 12 mois pour l'adoption de ces règlements de concordance.

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ - POUR L'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE D'UN TERRAIN EN ZONE AGRICOLE APPARTENANT À LA VILLE DE SAINT-ANTONIN POUR Y FAIRE UN PARC FORESTIER ACCESSIBLE AU PUBLIC SANS CHANGER SA VOCATION FORESTIÈRE ET AGRICOLE

QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'autorisation auprès de la C.P.T.A.Q. concernant une demande d'autorisation pour l'utilisation d'un terrain en zone agricole à une fin autre que l'agriculture;

QUE la demande présentée est conforme au règlement de zonage municipal présentement en vigueur dans la Ville de Saint-Antonin;

QUE ces lots sont en voisinage immédiat des terrains appartenant déjà à la Ville, qu'un sentier de ski de fond et des sentiers pédestres sont déjà aménagés sur les lots visés;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville recommande positivement cette demande d'autorisation soumise à la CPTAQ.

DÉTERMINATION D'ODONYMES DIFFÉRENTS POUR DES CHEMINS PORTANT LE MÊME NOM

QU'il y a 2 chemins qui portent le nom de **chemin des Chalets** et que le **chemin de la Rivière-du-Loup** se sépare en trois sections;

QU'un avis a été publié dans le *Saint-Antonin en bref* afin de connaître l'avis des citoyens des secteurs concernés et qu'aucun commentaire n'a été reçu;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin recommande de déposer les odonymes suivants, tels que proposés par le CCU pour l'enregistrement à la Commission de Toponymie du Québec.

Pour les « chemin des Chalets » en bordure de la rivière Verte :

→ Celui plus au nord conserve son nom, « **chemin des Chalets** » et celui plus au sud sera nommé « **chemin des Méandres** ».

Pour les « chemin de la Rivière-du-Loup » situés dans le 5^e rang :

→ Le premier chemin conserve son nom, « **chemin de la Rivière-du-Loup** », le chemin au centre, en forme de U, sera remplacé par le « **chemin du Grand Courant** » et le dernier chemin, le plus à l'ouest de ce secteur, le « **chemin du Pas-d'Eau** ».

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR AJOUTER 30 MÈTRES VERS L'EST À L'ÎLOT DÉSTRUCTURÉ # 22

QU'une demande d'autorisation à la CPTAQ pour ajouter 30 mètres vers l'Est à l'îlot déstructuré # 22 tout en gardant la profondeur d'environ 60 mètres déjà présente sur la partie de l'îlot déstructuré existant sur le lot 4 901 251 est situé entièrement en zone agricole en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ concernant une demande d'autorisation pour l'utilisation d'un terrain en zone agricole à une fin autre que l'agriculture;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin recommande positivement cette demande d'autorisation soumise à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

SUIVI DES ENTENTES DE PRINCIPE - ACCEPTATION FINALE PAR LE CONSEIL

Résolution apportée par le maire juste avant la séance du Conseil de ville.

QUE la direction générale est responsable de l'administration de la Ville sous l'autorité du Conseil;

QUE la direction générale veille à l'exécution des règlements de la Ville et des décisions du Conseil et notamment elle veille à l'emploi des fonds aux fins pour lesquelles ils ont été votés;

QUE les discussions au sein du Comité des relations de travail peuvent mener à la conclusion d'ententes relatives à des dossiers litigieux de griefs, de plaintes, de réclamations ou sur les conditions de travail et la convention collective;

IL EST RÉSOLU QUE les membres du Comité de relations de travail agissant à titre de représentants de l'employeur peuvent discuter avec les représentants syndicaux en vue de la conclusion d'ententes de principe relatives à des dossiers litigieux de griefs, de plaintes, de réclamations ou sur les conditions de travail et la convention collective;

QUE les ententes de principe doivent être écrites et comprendre toutes les considérations faisant partie de l'entente;

QUE l'entente de principe doit être signée par tous les représentants de l'employeur membre du Comité de relations de travail et le ou les représentants désignés par le Syndicat;

QUE les ententes de principe doivent contenir un paragraphe énonçant expressément que l'acceptation finale de l'entente est assujettie à l'adoption d'une résolution du Conseil de Ville de Saint-Antonin entérinant l'entente de principe.

LEVÉE DE LA SÉANCE PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN À 20 H 55.



Le CLUB DES 50 ANS ET + de Saint-Antonin

Activités à venir Soirée dansante et Assemblée Générale



SOIRÉE DANSANTE

Nous vous invitons à vous joindre à nous le **samedi 6 avril 2024 au Centre Réjean-Malenfant** pour une **SOIRÉE DANSANTE** avec Éric Boucher. La musique débutera dès 20h et ce, jusqu'à épuisement des danseurs! Service de bar sur place. Ouvert à tous!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous vous invitons à vous impliquer dans notre organisation dynamique! Nous comptons quatre-vingt membres inscrits pour 2024, soit le double de l'an dernier. Des prix de présence seront remis aux participants. Aidez-nous à garder cet organisme bien vivant en venant nous rencontrer le **mardi 12 mars à 18h au Centre Réjean-Malenfant** (petite salle en bas).

Pour information : Nicole Gamache, présidente, 418-862-1878 ou Hélène Beaulieu, secrétaire-trésorière et publiciste, au 418-867-8780. Pour voir les escomptes et marchands se rendre sur le site web www.carrefour50.com ou /et devenir membre également communiquer avec Hélène à : club50ansst-antonin@hotmail.com

CARREFOUR 50+ du QUÉBEC
138 CLUBS EN ACTION

Nous sommes ensemble partout au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Ce printemps, les 138 clubs et les 14 secteurs se réunissent.

De Kamouraska aux Îles-de-la-Madeleine, nous sommes en action! Nous organisons des activités, des loisirs, des soirées d'information et de sociabilisation.

Grâce à vous, les membres, ça bouge chez nous !

Merci à tous les bénévoles pour votre contribution à votre communauté.

Recrutez un nouveau membre

- Pour participer activement à la vie du Club 50 ans + de votre communauté ou tout simplement pour soutenir votre club par solidarité
- Pour recevoir le **Magazine Agir!** 2 fois l'an
- Pour avoir accès aux avantages du Carrefour 50+
- Pour être informé des activités de votre club

Pour devenir membre :

Téléphone : 418 722-6066

Sans frais : 1 855 722-6077

www.carrefour50.com

[Suivez-nous sur Facebook](#)

Profitez d'escomptes auprès de nos entreprises partenaires.

La liste des marchands partenaires est disponible en téléphonant au Carrefour 50+ ou en se rendant sur notre site web.

ENTREPRISE PHARE
ESCOMPTES
B.S.L. G.I.M.
CLUB 50+
RABAIS AUX MEMBRES DU
CARREFOUR 50+ du QUÉBEC
Tél. sans frais 1 855 722-6077
PARTENAIRE HOMMAGE AUX AÎNÉS ET RETRAITÉS DE L'EST-UL-DU-QUÉBEC (BAS-SAINT-LAURENT, GASPÉSIE, ÎLES-DE-LA-MADELEINE)



Service offert à notre pharmacie

MON PLAN RENOUVELLEMENT : gratuit, simple et efficace !

En adhérant à ce service, vous profiterez d'avantages plus qu'intéressants.

▪ **N'attendez plus !**

Synchronisez les renouvellements de vos prescriptions afin que tous vos médicaments soient toujours prêts avant votre passage à la pharmacie.

▪ **Évitez de multiples visites à la pharmacie !**

Simplifiez votre quotidien en coordonnant les traitements de plusieurs membres de votre famille.

▪ **Ne soyez jamais pris au dépourvu !**

Le pharmacien sera en mesure de prévoir des solutions à l'expiration de votre ordonnance ou à une éventuelle rupture de stock de votre médication.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de l'équipe du laboratoire.

*Certaines conditions s'appliquent. Pour en savoir plus, renseignez-vous à l'équipe du laboratoire.

Didier Rioux et Karine Laroche
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.



FIN DE LA DISTRIBUTION DES PUBLISACS NOUVELLES ORIENTATIONS EN COMMUNICATION

Comme vous êtes sans doute au courant, le Publisac cessera bientôt ses activités. Compte tenu des frais liés à l'envoi postal et d'un souci de faire un virage écologique, il a été décidé qu'à compter du mois de mai le bulletin Saint-Antonin en bref sera disponible en format papier dans les endroits suivants :

- Hôtel de Ville
- Centre communautaire Michel-Desrosiers (dans le cabanon des frigos partagés)
- Centre Réjean-Malenfant
- Épicerie du Village
- Pharmacie Uniprix

Si vous souhaitez recevoir une copie **par la poste**, directement à la maison, c'est possible! Afin de couvrir les frais de livraison, un montant de 25\$ vous sera chargé annuellement pour ce service. Un avis transmis par la poste vous permettra de compléter un coupon d'inscription à nous retourner avec votre paiement (par chèque ou en argent). Il est aussi possible de nous écrire à l'adresse : devcom@st-antonin.ca ou de laisser un message au 418-862-1056 #218 en mentionnant votre nom complet, votre adresse ainsi qu'un mot confirmant votre intérêt à recevoir le bulletin papier par la poste. À ce moment, nous vous transmettrons une facture afin d'officialiser votre abonnement.

AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION—INFOLETTRES, SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Étant donné ce virage, nous profitons de cette occasion pour commencer **l'envoi d'infolettres** par courriel, incluant la plupart des informations figurant habituellement dans le bulletin. Des hyperliens seront intégrés vous permettant d'accéder en un clic à des informations sur notre site web ou à des événements partagés sur les réseaux sociaux.

Afin de vous abonner à ce service, merci de nous écrire à l'adresse suivante : devcom@st-antonin.ca en mentionnant votre intérêt pour l'infolettre. Ayant le souci de rejoindre le plus de gens possible, nous utiliserons une liste de contact à notre disposition afin de commencer les envois. À tout moment, il vous sera possible de vous désabonner de cette liste d'envoi puisqu'un lien sera intégré au bas des infolettres vous permettant de le faire. L'infolettre de la Ville prendra effet **à partir du mois de mai 2024**.

Autrement, nous poursuivrons nos efforts afin de vous communiquer le plus d'informations possibles par notre site web <http://ville.saint-antonin.qc.ca> ainsi que par les pages Facebook de la Ville et du service des Loisirs.

Suivez-nous pour restez à l'affût!

Consultation publique



Au cœur des générations

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

— SAINT-ANTONIN —

QUAND: **DIMANCHE 17 MARS 2024**

HEURE: **9H30 À 12H00**

10H00 DÉBUT DE LA CONSULTATION

OÙ : **CENTRE RÉJEAN - MALENFANT**

305, RUE PRINCIPALE, SAINT-ANTONIN

POUR QUI: **TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES À AMÉLIORER LEUR MILIEU DE VIE**

ANIMATION AU CENTRE SPORTIF DE SAINT-ANTONIN POUR LES ENFANTS DE 4 ANS ET +

DÎNER HOT-DOG GRATUIT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (PARTICIPANT.ES ET ENFANTS)



LES THÉMATIQUES DE LA CONSULTATION

- 1- Habitation et milieu de vie
- 2- Espaces extérieurs et bâtiments
- 3- Sports, loisirs, cultures, vie communautaire et événements
- 4- Transport et mobilité
- 5- Participation sociale
- 6- Respect et inclusion sociale
- 7- Information et communication
- 8- Santé et services sociaux
- 9- Sécurité
- 10- Réussite éducative



LES DÉTAILS DE LA CONSULTATION

9:30 - 10:00 : Arrivée des participant.es et des enfants pour l'animation
Café, thé, jus et viennoiseries

10:00 - 12:00 : Consultation
Présentation des réponses obtenues lors du sondage réalisé auprès de la population

Ateliers de réflexion et discussions

12:00 - 13:30 : Dîner
Dîner hot-dog gratuit

LES DÉTAILS DE L'ANIMATION POUR LES ENFANTS

À venir
sur la page Facebook
de la Ville
de Saint-Antonin

POUR VOUS INSCRIRE

418 867-2485 poste 261
ou
valbelanger@mrcrdl.quebec.ca



VOTRE OPINION COMpte!



DEVENEZ MEMBRE DE LA



Corporation
de développement
de Saint-Antonin

Membre individuel : 10\$
Membre organisme : 20\$
Membre entreprise : 30\$

Devenir membre te permet de :

- Soutenir la communauté par des actions concrètes
- Contribuer au développement local
- Collaborer aux projets en cours et faire une réelle différence dans ta ville
- Bénéficier d'avantages personnalisés (liens, publicité, rabais, accès à des formations, etc.)

PROJETS 2024

Achat local

Jardins communautaires

Frigos partagés

Services Jeunesse la Relève

Veuillez contacter :
valbelanger@mrcrdl.quebec
418 867-2485 poste 261



CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES

Un service gratuit d'appels de sécurité pour les aînés, les personnes vulnérables ou vivant seules.

À l'heure que vous choisissez, vous recevez un appel à votre résidence. Vous devez alors répondre et appuyer sur la touche 1 de votre téléphone pour confirmer que tout va bien.

Si vous êtes en détresse et ne pouvez répondre à l'appel, dû à une chute, d'une perte de conscience ou pour toute autre raison, une alerte sera émise à notre centrale téléphonique.

Nous contactons alors une des personnes de confiance que vous avez identifiées pour qu'elle se rende à votre domicile, afin de vérifier votre état de santé.

C'est simple, gratuit et efficace

Et il y a plus : Recevez des appels à heures fixes pour vous rappeler le moment de prendre vos médicaments ou pour vous rappeler de prendre vos repas. Ces appels ne génèrent pas d'alerte.

Faites-le pour vous et pour rassurer vos proches qui s'inquiètent pour vous.

Proches aidants, inscrivez les gens que vous aimez et soyez rassurés sur leur état de santé.

Pour vous inscrire ou inscrire un de vos proches,

Communiquez avec le centre d'action bénévole de Rivière-du-Loup,

au 418-867-3130, poste 222.



RECOMMANDATIONS POUR L'ABONNÉ AUX APPELS DE SÉCURITÉ

- ❖ Assurez-vous d'être chez-vous et de laisser la ligne téléphonique libre.
- ❖ Lors de l'appel téléphonique, parlez fort, afin de faire déclencher le message. Baissez le volume de la télévision ou de la radio.
- ❖ Lorsque le message s'est fait entendre, veuillez appuyer sur la **touche 1**.
- ❖ Ne courez pas pour venir répondre au téléphone, car il y a 3 séries de sonneries à une intervalle de 10 minutes.
- ❖ Si vous avez besoin de secours ou d'assistance, ne décrochez pas le récepteur (ne répondez pas). Votre silence nous dira de faire une vérification à votre domicile. Dans l'éventualité où les personnes ressources désignées par l'abonné ne répondent pas à l'appel, notre équipe ou celle de la police offrira une vérification. S'il advenait que des dommages matériels soient causés lors de cette vérification, l'abonné du service assumera la totalité des coûts.
- ❖ Assurez-vous de bien raccrocher le récepteur après le message téléphonique.
- ❖ Si vous devez vous absenter, prévenez le CAB des Seigneuries de votre absence **24 heures à l'avance** pour éviter que le système déclenche une alerte puisque vous ne pourrez répondre au téléphone. Voici le numéro pour nous rejoindre : **418-867-3130 poste 212**

En dehors des heures de bureau, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale. Dites votre prénom, votre numéro de téléphone et votre temps d'absence.

À TOUS LES ABONNÉS

- ❖ Si en d'autres temps de la journée, de la soirée ou de la nuit, vous sentez le besoin d'être secouru, composez le 911.
- ❖ Il est important de nous prévenir pour tous changements concernant votre fiche de renseignements (coordonnées, heures de médication, personne contact au dossier, etc.)
- ❖ Pour de plus amples informations, vous pouvez nous appeler au : 418-867-3130 poste 212.

La brigade incendie de Saint-Antonin

Le service de protection contre les incendies de Saint-Antonin est à la recherche d'effectifs pour faire partie de son équipe qui répond aux appels d'opérations incendie et sauvetage.

Tu es citoyen de Saint-Antonin ?

Tu es en bonne condition physique ?

Tu as du courage et aimes aider les autres ?

LA BRIGADE INCENDIE DE SAINT-ANTONIN c'est pour toi.

Fais parvenir ton curriculum par courriel en tout temps à l'adresse suivante :

yrossignol@st-antonin.ca ou directement à l'Hôtel de ville, situé au 261 rue Principale, Saint-Antonin G0L 2J0



INFORMATION SUR L'OFFRE DE TRANSPORT VAS-Y INC.

Voici quelques précisions afin de compléter votre inscription et ainsi bénéficier de cette offre.

1 - Contacter Transport Vas-Y inc. Pour effectuer votre inscription

Dans un premier temps, vous devez contacter Transport Vas-Y inc. par téléphone au numéro 418-862-8005 afin de procéder à votre inscription. Les ressources de l'organisme sauront bien vous informer sur leur offre de service et le fonctionnement. Vous pouvez aussi obtenir plus d'informations sur le site internet au www.transportvasy.qc.ca ** Inscription obligatoire pour prendre le transport **

2 - Lors de votre prochaine visite à la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup

Une fois vos transactions effectuées à la Caisse, vous devez vous rendre à l'accueil afin d'obtenir deux billets vous permettant vos déplacements.



The poster is set against a background of a snowy landscape with trees. At the top, the Transport Vas-Y inc. logo is displayed. The text on the poster is as follows:

Ajout de navette pour St-Antonin
Du 29 janvier au 26 avril 2024
Il y aura une navette de St-Antonin les dates suivantes:

| | | | |
|-------------------|------------------|-------------------|---------------|
| 29 janvier | 6 février | 27 février | 4 mars |
| 26 mars | 5 avril | 26 avril | |

Départ de l'église de St-Antonin vers la Caisse Populaire de RDL vers 9h15-9h20
Retour de RDL (à partir de la Caisse Populaire, du Maxi ou du Centre commercial) vers St-Antonin vers 10h45-10h50
Sur réservation seulement, les places sont limitées. Réservez votre place au 418-862-8005 avant 14h la veille du transport.

DÉCOUVERTE DU TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF
20-21-22 MARS 2024



TRANSPORT GRATUIT

Vivez l'expérience Transport Vas-y, et ce,
gratuitement

20 MARS

- St-Antonin
- Cacouna
- St-Arsène
- Notre-Dame-du-Portage

21 MARS

- St-Modeste
- St-Épiphanie
- St-François-Xavier-de-Viger
- St-Hubert-de-Rivière-du-Loup

22 MARS

- Rivière-du-Loup
- L'Isle-Verte
- Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (l'héliport)
- St-Paul-de-la-Croix



Transport collectif et adapté



Avec la participation financière de:



**PLACES
LIMITÉES,
RÉSERVATIONS
REQUISÉES**



418-862-8005



info@transportvassy.qc.ca



transportvassy.qc.ca

GARAGA®

Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !

PORTE MULTY

VENTE- INSTALLATION RÉPARATION
939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com
RBO: 5685-7444-01

GARAGA® EXPERTS

**AVEC VOUS,
PRÈS DE VOUS**

AMÉLIE DIONNE

DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-Loup-TÉMISCOUATA
(INCLANT LES BASQUES)
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bur. 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
amelie.dionne.rdlt@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



On vous informe



Photo par Alain Audet de Pixabay

Le 2 février, c'était la *Journée mondiale des zones humides*. Ces riches écosystèmes sont célébrés chaque année depuis 1997 afin de souligner leur haute valeur écologique.

En 2024, cette journée sera soulignée tout le mois sous le thème « [Les zones humides, sources de bien-être humain!](#) ». Au Québec, nous avons la chance d'avoir 4 sites Ramsar reconnus, dont un au Bas-Saint-Laurent, [saurez-vous les trouver?](#)

ÇA SENT LE PRINTEMPS POUR LES ÉCOCENTRES!

RESTEZ À L'AFFÛT DES OFFRES D'EMPLOIS!

co-eco.org/emploi



DEPUIS LE **8 JANVIER 2024**

| | |
|-----------------|-------------------|
| LUNDI | 8 h à 15 h |
| VENDREDI | 8 h à 15 h |
| SAMEDI | 8 h à 15 h |

Pour informations :

www.co-eco.org
 1 888 856-5552



C'est le moment de penser à vos paniers d'été

Les inscriptions pour les paniers de fruits et légumes commencent entre février et mars. C'est le moment de prospecter les maraîchers autour de chez vous pour vous inscrire et profiter des bons produits de chez nous!

Atelier d'écriture diffusé en direct à votre biblio de 14h à 16h samedi 23 mars

Inscrivez-vous à votre biblio pour participer, c'est gratuit!

Lettres attachées
Promouvoir la langue française

23
MARS 14h

Diffusé en direct dans les bibliothèques participantes
Prix de présence!

Animé par Nicolas Ouellet

Artiste invitée Sara Hébert

Une initiative de **Maison de la littérature**

En partenariat avec **Québec**



L'équipe des Lettres attachées diffusera l'atelier du mois d'avril en direct de la bibliothèque de Saint-Antonin. Inscrivez-vous pour participer!

Lettres attachées
Promouvoir la langue française

27
AVRIL 14h

Diffusé en direct dans les bibliothèques participantes
Prix de présence!

Animé par Nicolas Ouellet

Artiste invitée Catherine Éthier

Une initiative de **Maison de la littérature**

En partenariat avec **Québec**



BACS DE BIBLIOMOBILES

Nous avons changé les thèmes de nos bacs de bibliomobiles; ils sont disponibles pour les garderies, CPE, classes du primaire et même aux familles qui le désirent. Renseignez-vous auprès de nos bénévoles.



PRÊTS INTER-BIBLIO et PRÊT NUMÉRIQUE

Vous avez également accès au prêt interbiblio : si vous désirez un livre qui n'est pas dans notre bibliothèque, nous pouvons l'emprunter dans une autre du réseau! Grâce à votre carte de membre, vous pouvez utiliser la plateforme pretnumerique.ca qui permet aux lecteurs québécois d'emprunter des livres numériques en se branchant au site web de leur bibliothèque.

FACEBOOK



Retrouvez-nous sur Facebook pour aimer notre page "Le Paradis du Livre", prenez part à nos concours pour remporter des ouvrages captivants. Chaque semaine, un tirage au sort vous attend. Consultez notre calendrier et découvrez nos événements à ne pas manquer.

Votre bibliothèque est située au sous-sol de l'édifice municipal, l'entrée est à l'arrière. **418-862-1056 #225**



Ménage du printemps?

Nous acceptons les dons de livres usagés en bon état. Nous les revendons à très petits prix pour pouvoir en acheter des nouveaux

Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, etc.

Venez fouiller dans nos étagères et découvrir des petits trésors

Pas cher, pas cher!



**NOUS SOMMES
Ouvert**

Pour votre plaisir de lire!

| | |
|----------|-----------------------|
| LUNDI | FERMÉ |
| MARDI | 13H À 20H30 |
| MERCREDI | 13H À 17H |
| JEUDI | 13H À 17H 19H À 20H30 |
| VENDREDI | 9H À 12H00 |
| SAMEDI | 8H À 12H00 |
| DIMANCHE | FERMÉ |



Sylvie Ratté, responsable

COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE

Clovis est toujours tout nu
Écrit par Guylaine Guay
Dessiné par Orbie
Édition La Bagnole
32 pages



Lorsque j'ai emprunté *Clovis est toujours tout nu* à la bibliothèque, j'ai probablement lu 30 fois l'histoire en deux semaines. La famille au complet la connaissait par cœur, je l'ai donc acheté. Ma fille a dit qu'un jour, elle allait aussi écrire des histoires comme celles de Clovis. Puis, le deuxième tome est sorti, j'ai dû l'acheter aussi sinon j'aurais dû en acheter une copie pour la bibliothèque tellement il serait revenu brisé!

Clovis est un petit garçon comme les autres, blond comme les blés, frisé comme un mouton, drôle comme un singe, muet comme une carpe (il est autiste) mais... nu comme un ver!!! Sa mère tente par tous les moyens de lui faire mettre des vêtements, mais il se retrouve toujours tout nu. Jusqu'au jour où...

L'auteure Guylaine Guay s'est inspirée d'un de ses garçons autistes pour écrire cette magnifique histoire. Pas besoin d'avoir ou de connaître un enfant à besoin particulier pour apprécier cette histoire. Tout comme le deuxième tome : *Clovis a peur des nuages*. Par contre, le troisième livre, *Est-ce que Clovis est un papillon?*, parle davantage de l'acceptation des différences de l'autre.



Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote
Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0



L'IMPRESSION
IMPRIMERIE

DÉJÀ 37 ANS
QUE NOUS SOMMES LÀ
Avec... VOUS
Pour... VOUS

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / **T.418.862.4348**
communication@imprimerielimpression.ca

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



RAY RÉFRIGÉRATION
CLIMATISATION

194, rue du Carrefour
St-Antonin (Qc) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403
Jean-Guy Thériault, prop.
418 868-9393



Carrier
Certifié -30C en mode chauffage
RBQ.: 2155-0090-60

les experts à votre service

rayrefrigeration@bellnet.ca
SERVICE 24 HEURES
418 862-6346



LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
418-867-1721
INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM
LESVIANDESDEUMARCHAND.COM

[f](#)

LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ANTONIN
PRÉSENTE:

Soirée QUIZ!

LA RELÂCHE DES
ADULTES AVEC LES



THÈME:
TÉLÉVISION

**VENDREDI 15 MARS 2024, DÈS 19H30 À LA BIBLIO
10\$ PAR PERSONNE**

Inscrivez-vous avant le 12 mars 2024
seul ou en équipe de 2 à 6 personnes
par téléphone: 418-862-1056 #225
ou en personne à la bibliothèque.
Nombre de places limité.

*Collations et rafraîchissements
inclus!*

BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE



Avant de débuter des travaux, il faut afficher votre permis pour qu'il soit visible

Le service d'urbanisme est disponible pour vous accompagner dans vos projets de toutes sortes, mais n'oubliez pas que vous devez obtenir un permis avant d'effectuer vos travaux. Pour éviter de mauvaises surprises, faites votre demande de permis à l'avance.

**Rappelez-vous que si vous faites des travaux sans permis,
VOUS ÊTES PASSIBLE D'UN AVIS D'INFRACTION**

Pour nous rejoindre et éviter les attentes

Faire une demande de permis en ligne par le biais de notre site Web :

Visiter <http://ville.saint-antonin.qc.ca/> et choisir « Citoyens », puis « Urbanisme et Permis », et cliquer sur « Permis et certificat », et enfin sélectionner « Formulaire de demande de permis-certificat en ligne »

Vous pouvez obtenir un rendez-vous en ligne :

Pour discuter d'un projet ou pour déposer vos documents pour une demande de permis, veuillez faire les mêmes étapes ci-haut mentionnées, puis sélectionner « **Réservation en ligne pour une rencontre avec l'inspecteur municipal** »

Par téléphone :

Appeler au **418 862-1056, poste 216 (Service d'urbanisme)** et veuillez laisser vos coordonnées ainsi que le but de votre appel afin que nous puissions vous rejoindre par la suite.

Par courriel :

Transmettre vos documents à urbanisme@st-antonin.ca en fournissant vos plans détaillés (plan d'implantation et plan de construction) et en indiquant les marges avec les voisins. Soumettre également toutes autres informations pertinentes pour la compréhension de votre projet.

Au bureau municipal (sur rendez-vous idéalement).



Délai pour l'émission d'un permis

Un délai de 30 jours est à prévoir pour l'émission d'un permis lorsque la demande est **complète** selon les indications aux règlements d'urbanisme.

Ainsi, il est fortement recommandé de faire vos demandes de permis à l'avance pour que vous puissiez obtenir votre permis avant de débuter vos travaux.

L'équipe ressource en urbanisme est là pour vous servir !

**CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES
D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES
EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES**

PROFITEZ-EN !

Vous pourriez avoir droit au **crédit d'impôt remboursable d'un montant maximal de 5 500 \$** pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles selon certaines conditions. Pour connaître toutes les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt, veuillez consulter le site de Revenu Québec ou parlez-en à votre comptable.

Pour ceux et celles qui désirent faire des nouvelles installations septiques ou prévoient faire une mise à niveau de leur installation, veuillez communiquer avec le **service d'urbanisme au 418 862-1056 poste 216 pour obtenir la liste des professionnels qui sont habilités à faire l'étude de caractérisation du sol et les plans.** Ces documents sont requis pour l'émission d'un **permis d'installation septique** à obtenir avant de débuter les travaux. Veuillez réserver immédiatement votre professionnel pour vous assurer de sa disponibilité dès ce printemps, et ainsi éviter les délais d'attente.

À votre service depuis 20 ans....

Claire Laplante
Courtier immobilier

418 868-7283
claplante@propriodirect.com

 À vendre par le proprio
...et son courtier!




Émelyne Gosselin
Technicienne en pose d'ongles en résine et poudre

gem esthétique

f gem esthétique
gemesthétique
418 943-3388
80-A, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup

TAMISAGE RIVIÈRE-DU-LOUP

1166, rang 1
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-2325
Fax: 418 862-1890
RBQ: 5596-0967-01

Jocelyn Rossignal
tamisagerdl@hotmail.ca




En action pour les gens de chez nous!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PABL.GC.CA




PROTAILLE Y.MICHAUD

Taille de haies et arbustes
Commercial et résidentiel

Yanik Michaud | 418-943-3872
protailleymichaud@outlook.com | 



PLOMBERIE
Niko
RBQ: 5832-7750-01



LES CONSTRUCTIONS Guy Sénéchal Inc.

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
info@constructionguysechal.com
Licence RBQ:5602-6818-01

Tél.: 418-867-3892
Cell.: 418-714-8019

PLOMBERIE NIKO

NICOLAS TURCOTTE DUCHESNE
927-B, CH RIVIÈRE-VERTE, ST-ANTONIN, QC G0L 2J0

418-868-3148

PLOMBERIECHAUFFAGENIKO@GMAIL.COM
HTTPS://WWW.PLOMBERIENIKO.COM



20 | Tout ce qu'il faut savoir 24 | sur vos écocentres !

L'écocentre n'est PAS un dépotoir ! Notre priorité?

- le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

Rivière-du-Loup

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

**HORAIRE ESTIVAL À PARTIR
DU 2 AVRIL JUSQU'AU
16 NOVEMBRE 2024**

Lundi au samedi

8 h 00 à 16 h 00

Fermé le 1^{er} avril, 24 juin, 1^{er} juillet, et 2 septembre.

Horaire d'hiver à compter du 18 novembre 2024 (Heures ouv. à venir)

Consultez notre site web pour l'horaire de réouverture en 2025.

Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

151, 1^{er} rang Est

**OUVERT DU 6 MAI
AU 2 NOVEMBRE 2024**

Lundi, vendredi, samedi
8 h 00 à 16 h 00

Fermé le 24 juin, 1^{er} juillet et 2 sept.

OBLIGATOIRE

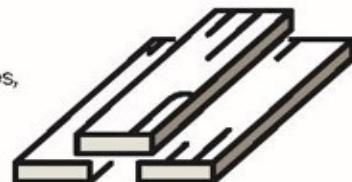
**Séparer vos matières AVANT
d'arriver à l'écocentre.**

- **IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •

Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques et des travaux. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.

ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !

Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes, portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)



*ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

Les entreprises (dont les entrepreneurs en construction et rénovation) et les institutions peuvent venir déposer leurs matières triées à l'écocentre! La facturation fonctionne au volume.

Consultez le site web de Co-éco pour les tarifs.





APPORTEZ
VOTRE PREUVE
DE RÉSIDENCE.



Matières acceptées SANS FRAIS

- Métaux
- Appareils ménagers, électriques et électroniques
- Bois (bois de construction, meubles, bran de scie, portes et fenêtres, palettes, etc.)
- Résidus verts (gazon, feuilles, plantes non envahissantes)
- Agrégats (brique, béton, asphalte et terre non contaminée)
- Résidus domestiques dangereux bien identifiés (huiles, solvants, acides, pesticides, produits d'entretien ménager, etc. en contenants étanches, aérosols, piles, néons, fluocompactes)
- Bonbonnes de propane (max 30 lbs)
- Pneus sans jantes (moins de 48,5 po), batteries d'autos
- Matériaux secs (bardeau d'asphalte, gypse, mélamine, vitres, lavabos, céramique, CANEXEL, clôtures à neige, fibrociment, plancher flottant, etc.)



Matières acceptées AVEC FRAIS

Pour connaître les frais applicables : www.co-eco.org

- Branches
- Meubles rembourrés, matelas et sommiers
- Douches ou bains en acrylique ou fibre de verre
- Revêtement de vinyle, panneaux et laines d'isolation, papiers goudronnés, tapis, pré-larts
- Pièces et toiles de piscine, bâches, abris d'auto, produits en plastique non recyclable



Matières REFUSÉES

- Déchets domestiques
- Pneus de tracteurs et de camions
- Plantes exotiques envahissantes, terre contaminée et souches d'arbre
- Vêtements, textiles
- BPC, amiante
- Feux d'artifice, explosifs, armes et munitions
- Résidus domestiques dangereux de plus de 20 L
- Médicaments, seringues et tous produits médicaux ou vétérinaires
- Carcasses d'animaux

Appareils électroniques

Les écocentres de la MRC sont des points de dépôt officiels du programme Recycler mes électroniques^{MC}.



Pour plus d'informations

co-eco.org
1 888 856-5552 - option 1
418 856-2628 - option 1

L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale
1 800 363-9010

LaFabrik aux Souvenirs...

Le Passé au présent.

Bijoux Cinéraire
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

Jackye Laplante
5 Rue Michaud
Saint-Antonin
G0L 2J0 P.QC

418-874-6360
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com



Les Produits Forestiers
Lavoie

954, route 185
Saint-Antonin (Qc)
Tél.: **418 862-2549**

info@produitsforestierslavoie.com
www.produitsforestierslavoie.com

Bois franc
· Pin blanc · Pin rouge
· Cèdre blanc · Cèdre rouge
· Bois exotique

Aussi disponibles :
· Lambris · Moulures
· Isolant écologique
· Revêtement extérieur pré teint
· Produits de finition pour le bois
· Tôle

Lave-auto

Saint-Antonin



Bénéficiez d'un lave-auto sans contact

Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite
la rouille causée par
le calcium et l'humidité



80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)



**LES EXCAVATIONS
RÉAL BOSSÉ INC.**

Gilbert Bossé, propriétaire

Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION-PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL- TERRE JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313



AD VOLT
ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ

André Dionne

Résidentiel - Commercial - Institutionnel

ESTIMATION GRATUITE 418 862-0222

Licence R.B.Q. : 2759-5933-22

Télécopieur : 418 862-3935

advolt@live.ca

564, chemin Lavoie, Saint-Antonin



**CONSTRUCTION
Z. A. M. Inc.**
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Tél.: 418 714-5001

Propriétaire : Marco Chouinard
construction-z-a-m@hotmail.com
51, du Couvent • Saint-Antonin
(Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

Constructions neuves
Rénovation intérieure
et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation

Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres

Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus

LES FRIGOS PARTAGÉS SAINT-ANTONIN

Lieu de partage des surplus de jardin, de garde-manger et de frigo
C'est le temps de cuisiner vos meilleures recettes, d'en faire un peu plus, d'utiliser vos contenants gardés précieusement, d'identifier avec le nom du plat et la date de fabrication et d'aller porter ce trésor dans le frigo le plus près!



**Centre communautaire
Michel-Desrosiers
712, chemin Rivière-Verte**



Le frigo du CCMD est accessible pour l'hiver dans la remorque de billetterie pour le préserver des intempéries. À noter qu'il est maintenant débranché pour éviter que le moteur force. Vous pouvez déposer vos denrées à l'intérieur ou sur la table à côté. Merci!



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT



Frigo-partagé Saint-Antonin

**Épicerie du village
309 rue principale**



**Accessible 24/24
Plus de partage,
moins de gaspillage!**



Corporation
de développement
de Saint-Antonin

Équipe d'animation locale de la PASTORALE



Voici vos rendez-vous pour être présent sur le chemin vers Pâques à l'Église de Saint-Antonin :

- 3 mars : 3e dimanche du carême
Messe à 10h30 : Le chemin de la liberté
- 10 mars : 4e dimanche du carême
Messe à 10h30 : Le temps de la vérité
- 17 mars : 5e dimanche du carême
Messe à 10h30 : Quand la mort donne vie
- 24 mars : 6e dimanche du carême
Celui des rameaux à 10h30
- 28 mars : Jeudi Saint
Messe à 19h
- 29 mars : Vendredi Saint
Office à 15h
- 31 mars : Dimanche de la résurrection
Messe à 10h30

Bonne route!
Viens Seigneur! Souffle ta vie.

Votre comité « Prière et célébration ».



PAROISSE DE SAINT-ANTONIN

Presbytère : 290, rue Principale, Saint-Antonin

Téléphone : 418-862-4301

fabriquestantonin@videotron.ca

 [Fabrique de Saint-Antonin](#)

Jolyne Gagné, secrétaire

Horaire bureau : du lundi au jeudi de 13h à 16h

Horaire des messes : le dimanche à 10h30

Baptême : Appelez au secrétariat.

Mariage : Réservez un an à l'avance.

Funérailles, sépulture : Appelez et laissez un message au bureau.

Partenariat entre la Fabrique de St-Antonin et la Fondation Maurice Tanguay

Pour l'année 2024, la Fabrique de St-Antonin devient ambassadrice pour la vente de billets de la maison de la Fondation Maurice Tanguay. En choisissant la Fabrique de St-Antonin comme vendeur, vous contribuez à soutenir la Fondation Maurice Tanguay qui œuvre auprès d'enfants qui nécessitent des besoins particuliers et vous contribuez, par la même occasion, à soutenir la Fabrique de St-Antonin. En devenant ambassadrice pour la cause, la Fabrique de St-Antonin recevra un montant équivalent à 15% du montant des ventes qu'elle réalisera. Comme la pratique religieuse est en baisse et que de moins en moins de personnes contribuent à la capitation, ce partenariat permettra d'amasser des fonds pour aider à défrayer les dépenses occasionnées par le maintien des services liturgiques et l'entretien des bâtiments. Nous espérons donc que vous participerez en grand nombre à cette levée de fonds.

Voici les modalités pour l'achat des billets :

- Vous pouvez acheter des billets version papier au presbytère. Ces derniers sont au coût de 20\$ et vous donne trois chances.
- Vous pouvez aussi acheter des billets en version électronique à partir du lien suivant et en prenant soin d'indiquer **fabstantonin** dans la section « **vendeur** »:

<https://fondationmauricetanguay.com/panier/?ref=fabstantonin>



Une fois sur le site, vous aurez accès à trois formules différentes soit : 10\$ pour une chance, 20\$ pour trois chances et 100\$ pour vingt chances.

Il y aura deux tirages qui permettront de déterminer les finalistes qui participeront au grand tirage de la maison Tanguay qui aura lieu le 15 septembre 2024. Ces finalistes seront tirés au hasard le 26 avril 2024 (5 finalistes) et le 6 septembre 2024 (10 finalistes) parmi tous les billets vendus au moment de ces deux tirages. A noter que pour le grand tirage, le gagnant pourra choisir entre la maison, d'une valeur de 1 000 000\$ ou un prix de 750 000\$ en argent.

Un petit geste qui fait une grande différence pour la Fondation Maurice Tanguay et pour la Fabrique de St-Antonin.

Si vous avez des questions, communiquez avec Jolyne au presbytère de St-Antonin, 418-862-4301.

ENTRETIEN DG
PELouse NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

ESTIMATION GRATUITE Prop: David Guillemette
418 551-9662

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

RÉNOVATION SPB INC.
Licence R.B.Q. 5684-2081-01

**ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ
RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE**

- Toitures
- Finition extérieure
- Finition intérieure
- Portes et fenêtres
- Céramique, Pierre
- Déco

Steeve Bélanger 418-894-8952 Patrick Gagnon 418-894-8925

2123, 1^{er} rang, Saint-Antonin (Qc) G0L 2J0

Nous offrons un service de pose:

- Céramique
- Mosaïque
- Dossieret
- Pierre décorative
- Douche 100% imperméable
- Déco, plancher et plus

renovationspbinc@hotmail.com 

NOUVEAU
UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE
À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne



Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence





Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils

825, 1^{er} Rang
Saint-Antonin, G0L 2J0
418-867-8753 Cell.
418-860-0971
savannahcoiffure@outlook.com
http://MarieFranceRioux.arbonne.com



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antonin
418-862-2668
418-867-4493



À Saint-Antonin
Sur rendez-vous au **418-860-0024**
www.joseecarondesigner.ca



Soyez préparé avant de partir en voyage

Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.*



* Des frais peuvent s'appliquer.

Didier Rioux et Karine Laroche
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057

Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

SERVICE MOBILE
PARE-BRISE

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin
418 862.9593

Saint-Philippe
418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL **TRAITEMENT D'EAU** SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL **ASPIRATEUR CENTRAL**
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascalduMais.com

Eucalyptus
Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi
sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

Nettoyeur Couturière Plus

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, QC G5R 4Y1
418 862-0606

Couture

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et
buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBO: 2412-6245-07
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3
Tél.: 418 862-0203
www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel: info@embel-rl.com

GARAGE M. Fournier inc.

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-7328

NAPA AUTOCARE

RESTO GRAND ARRÊT SAINT-ANTONIN
Dépanneur Couche-Tard

Couche-Tard

960, route 185
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléphone : 418.862.8108
Télécopieur : 418.867.8182

Marie-Josée St-Pierre, gérante du dépanneur
Marc Beaudoin, gérant du restaurant

IRVING



NOUVELLES RESSOURCES AU SEIN DE LA VILLE DE SAINT-ANTONIN



Gabrielle Thibault est arrivée en poste le 30 janvier, à titre de trésorière et responsable des communications.

Originaire des Laurentides et nouvellement résidente de la magnifique région du Bas-Saint-Laurent, c'est avec plusieurs années d'expérience en tant que chargée de projets assignée aux contrats municipaux dans le secteur privé qu'elle passe désormais de l'autre côté et joint l'équipe de la Ville.

« Ma grande curiosité, ma passion pour les communications et mon talent en gestion m'ont amenés à occuper un éventail de postes dans des champs d'expertises variés. Ce parcours quelque peu atypique m'a permis d'explorer une multitude de domaines, notamment l'administration, le marketing et le développement d'entreprises; mes intérêts et compétences se sont précisés progressivement. C'est donc avec la certitude d'être au bon endroit et entourée de la bonne équipe que j'entame ma carrière au service des Antonien.nes afin d'y mettre à contribution les aptitudes acquises et de collaborer à la poursuite de son développement autant par le volet administratif que par le biais d'une communication participative avec les citoyen.nes. »

Pour la joindre : finances@st-antonin.ca / 418-862-1056 #212

Karine Vincent est arrivée en poste le 30 janvier dernier, à titre d'agente de développement.

Issue du secteur culturel, éducatif et communautaire, Karine a une vaste expérience en direction et gestion d'organismes en plus d'avoir œuvré auprès d'entrepreneurs et dans le secteur du tourisme.

« Au cours des mois à venir, j'entends mettre mes efforts à mobiliser le milieu autour des projets en développement pour la Ville de Saint-Antonin, en plus de travailler à renforcer le lien social entre les citoyens. Reconnue pour être mobilisatrice, j'espère pouvoir mettre à profit mes expériences afin de contribuer à la vitalité de Saint-Antonin. Je suis très enthousiaste à l'idée de vous rencontrer et je vous invite déjà à me contacter au besoin! »

Pour la joindre : devcom@st-antonin.ca / 418-862-1056 #218



Yolaine Lebel est arrivée en poste depuis le 15 janvier, à titre de responsable de l'urbanisme et de l'environnement.

Elle demeure à Saint-Alexandre-de-Kamouraska où elle a travaillé 36 années dans le domaine municipal tant pour l'émission des permis et certificats, l'urbanisme que pour le volet de l'environnement.

« Avec toute l'équipe en place, nous pouvons réaliser de beaux projets afin de poursuivre le développement de la Ville ! Je suis disciplinée à m'investir pour bien servir les contribuables, les entreprises, les promoteurs et les nouveaux arrivants afin de participer activement, avec la direction générale et mes collègues de travail, à offrir un milieu de vie dynamique et accueillant tout en favorisant le développement de cette ville. De nouveaux défis s'offrent à moi afin de connaître davantage les particularités du milieu et de la réglementation en vigueur. Sachez que je demeure à l'écoute de vos besoins, et n'hésitez pas à me faire part de vos projets pour qu'en ensemble nous puissions les réaliser ! Au plaisir de bien vous servir ! »



Pour la joindre : urbanisme@st-antonin.ca / 418-862-1056 #216

Manoir Saint-Antonin

16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

418 605-1829 poste 100 | manoir.st-antonin@videotron.ca



Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) pour personnes autonomes ou personnes en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ? Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité en toute sécurité, avec services.

Pour information et réservation, vous pouvez contacter :
Gaétan Michaud au **418-868-4768** ou Louise L. Nadeau au **418-867-1561**.
Visites sur rendez-vous.

Elie Theriault
124, Chemin du Lac
Saint-Antonin (QC)
G0L 2J0

418-714-4852
418-860-6722

 **ANTIDOTE
ÉLECTRIQUE INC.**



**ANTIDOTE
ÉLECTRIQUE INC.**

RBQ 5835-3970-01



La maison santé
Chiropratique

📞 581-801-4555

✉️ info@lamaisonsante.ca

rendez-vous en ligne:

lamaisonsante.ca

📍 72 rue Principale, Saint-Antonin

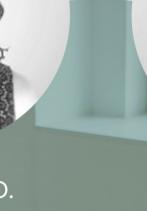
À partir du mois de septembre 2022!



Sarina
Cooper D.O.



François
Bertrand D.O.



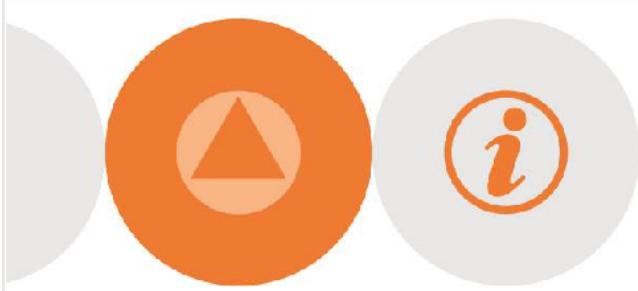
Ostéopathie

à portée de mains

Nouveau service de soins offert
à la Maison Santé située
à Saint-Antonin.



(581) 805-0060 | www.aporteedemains.ca



Bulletin d'information

Département de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DSCSI) du Bas-Saint-Laurent

Éclipse solaire partielle du lundi, 8 avril 2024

Le lundi 8 avril, une éclipse solaire totale pourra être observée dans le sud du Québec, ainsi qu'aux îles-de-la-Madeleine. Au nord du corridor d'éclipse totale, dont au Bas-Saint-Laurent, l'éclipse sera partielle, à plus de 90% durant l'après-midi du 8 avril. Le phénomène pourrait attirer la curiosité, de par la pénombre relative qui sera observable pour les automobilistes et les gens qui seront à l'extérieur.



À titre d'exemple, à Rimouski, il est prévu que l'éclipse débute à 14h22, atteigne son maximum à 15h32 et se termine à 16h40. Les gens à l'ouest de la région (La Pocatière et Rivière-du-Loup) verront l'éclipse commencer et se terminer plus tôt que les gens situés plus à l'est (Amqui et Matane). Pour davantage de détails : [Éclipse Solaire Totale](#)

Évaluation des enjeux

Un sous-comité de l'OSCQ composé de différents ministères et organismes est en place pour évaluer les enjeux en lien avec l'éclipse. Par exemple, la période de l'éclipse correspond à l'heure du transport scolaire et peut occasionner des enjeux liés à la surveillance des élèves qui seront à l'extérieur.

Les déplacements du Bas-Saint-Laurent vers le corridor de totalité dans le sud du Québec ou au Nouveau-Brunswick pourraient varier en fonction des conditions météorologiques.

Si un rassemblement associé à une activité d'observation est prévu dans votre municipalité, il est pertinent d'en faire part à votre conseiller en sécurité civile.

Pour en savoir plus

Un comité indépendant regroupant des spécialistes en astronomie et vulgarisation scientifique est en place. Plus de détails sont disponibles au lien suivant : <https://www.eclipsequebec.ca/>

Si vous avez des questions ou des enjeux en lien avec cet évènement, n'hésitez pas à contacter votre conseiller en sécurité civile.



Bulletin d'information

Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DRSCSI) du Bas-Saint-Laurent

Éclipse solaire partielle du lundi, 8 avril 2024

Santé oculaire

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) recommande d'éviter d'observer l'éclipse solaire à l'œil nu sans protection, car cela cause des dommages aux yeux de manière permanente. Cette recommandation s'applique pour l'ensemble des régions du Québec, dont le Bas-Saint-Laurent et pour la durée totale de l'éclipse. Les lunettes de soleil classiques (verres fumés) ne constituent pas une protection adéquate.

Si toutefois des activités sont organisées pour observer l'éclipse solaire, les méthodes qui sont jugées sécuritaires par le MSSS sont :

Moyen d'observation indirecte:

- L'utilisation d'une [boîte à éclipse solaire](#)
- Observation à travers une ouverture : la lumière du soleil qui passe à travers une ouverture projette au sol l'image de l'éclipse. En étant dos au soleil, on peut par exemple croiser les doigts d'une main par-dessus ceux de l'autre et regarder au sol, les espaces entre vos doigts projettent plusieurs petits croissants pendant les phases partielles et des anneaux pendant la phase de totalité. Il est également possible d'utiliser des objets de tous les jours comme un carton perforé ou une louche.
- Visionnement sur [internet](#)

Moyen d'observation directe:

- [Des lunettes de protection](#) conçues spécialement pour observer une éclipse, conformes à la norme ISO 12312-2:2015, doivent être utilisées. S'assurer que les lunettes sont en bon état (ne pas utiliser de lunettes en mauvais état).
- Durant la phase totale : l'observation de l'éclipse à l'œil nu est possible, mais uniquement pendant la phase totale (dont la durée peut varier de moins d'une minute jusqu'à 3 minutes 30 secondes selon les régions).

Une supervision devrait être offerte auprès des jeunes et des personnes non autonomes pour s'assurer qu'elles respectent ces conditions en tout temps.

En cas de trouble de vision ou de douleur oculaire après l'observation de l'éclipse, consultez un optométriste ou un médecin sans tarder. En cas de doute,appelez Info-Santé.

 securite.civile01@msp.gouv.qc.ca  418-727-3589

Québec 

COLLECTE D'INFORMATIONS

RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES ET ORGANISMES DE LA VILLE DE SAINT-ANTONIN

Karine Vincent, agente de développement pour la Ville de Saint-Antonin, souhaite connaître l'inventaire des entreprises et organismes sur le territoire de la Ville de Saint-Antonin. Cette collecte d'information permettra non seulement de pouvoir faire la mise à jour de la section *Entreprises* du site web de la Ville, mais aussi d'entrer en contact avec les acteurs du milieu afin de développer une stratégie d'accompagnement et de mise en valeur des entreprises d'ici.

- Savez-vous qu'une offre de visibilité est offerte gratuitement par la Ville à toutes les nouvelles entreprises sur le territoire?
- Êtes-vous intéressés par un accompagnement dans votre désir de développement, que ce soit par la recherche de financement ou la mise en réseau avec des partenaires ou des clientèles cibles?
- Souhaitez-vous connaître les autres projets en développement dans la Ville et avoir l'occasion d'y participer?
- Votre entreprise ne figure pas encore sur le site web de la Ville de Saint-Antonin et vous souhaitez plus de visibilité?

Écrivez un courriel à Karine Vincent à l'adresse devcom@stantonin.ca ou contactez-la par téléphone au 418-862-1056 #218.

UNE TOURNÉE DANS VOS INSTALLATIONS

Une fois le répertoire mis à jour, Karine entamera une tournée afin de vous rencontrer à même vos installations. L'objectif de cette tournée sera de connaître vos réalités, vos besoins ainsi que vos visions de développement de la Ville de Saint-Antonin. Elle communiquera avec vous par courriel au cours du printemps afin de prendre un rendez-vous.

CRÉATION D'UN COMITÉ CULTUREL



Envie de participer à l'animation culturelle de la Ville de Saint-Antonin?

Karine Vincent, agente de développement de la Ville, souhaite mettre sur pied un comité culturel afin de sonder vos désirs en matière de développements culturels et de vous accompagner dans la réalisation de projets donnant place à la culture.

- Vous trouvez qu'il n'y a pas suffisamment d'activités culturelles dans votre ville et vous souhaitez vous impliquer?
- Vous avez un ou des projets culturels en tête et vous aimeriez en discuter?
- Vous êtes un artiste et vous cherchez un accompagnement dans la réalisation de vos projets?

Écrivez un courriel à Karine Vincent à l'adresse devcom@stantonin.ca ou contactez-la par téléphone au 418-862-1056 #218. Elle se fera un plaisir d'en discuter avec vous!

SINCÈRE REMERCIEMENT

Au moment d'écrire ces lignes, la saison des patinoires tire à sa fin. Une saison très difficile au niveau de l'entretien, en partie dû à la variation des températures depuis décembre dernier. Malgré ce fait, nous avons eu la chance d'avoir une entreprise locale qui, depuis trois hiver déjà, nous donne gratuitement un sérieux coup de main avec le déneigement des patinoires lorsque la quantité de neige est importante. Il s'agit de Déneigement Royabie Inc. Sincère merci au propriétaire M. Steeve Roy pour son dévouement.

Stéphane Bourassa
Service des loisirs





Saint-
Antonin

CAMP DE JOUR ANIMATEUR | ANIMATRICE

PROFIL

Secondaire 3 complété à l'été ou 15 ans

Dynamisme, créativité et fiabilité

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler du lundi au vendredi de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante et complète pour un CV

ÉCHELLE SALARIALE À PARTIR DE 16,40\$



STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca



Saint-
Antonin

SERVICE EXTRA MONITEUR | MONITRICE

PROFIL

Secondaire 2 complété à l'été ou 14 ans

Dynamisme, créativité et fiabilité

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler à temps partiel de jour et avoir tes week-ends
(7h30 à 9h00, 12h00 à 13h00 et 16h00 à 17h30)

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une star pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

SALAIRE FORFAITAIRE À 308\$ PAR SEMAINE



STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

Fêtes des neiges

Merci à nos commanditaires pour cette magnifique fin de semaine!

Ce sont plus de **189** patineurs qui se sont présentés samedi soir pour le spectacle des feux d'artifices. Ce sont aussi plus de **200** bouillons de poulet, **200** cafés, **200** chocolats chauds et **200** hot-dogs qui ont été servis par le comité famille, culture et ainés bénévolement cette fin de semaine, en plus des collations!

**Les feux d'artifices de la
Fêtes des neiges 2024 sont présentés par:**

Merci également à:

Sports Experts, IGA extra Rivière du Loup
Uniprix Didier Rioux et Karine Larochelle - Pharmacie affiliée
Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup
Usinage FR, Les Produits Forestiers Lavoie, Sani Express
Plomberie Niko, Centre d'action bénévole des Seigneuries
Épicerie du village, Crédit Véki



Ainsi que la participation du comité famille, culture et ainés et le club des 50 ans et plus de Saint-Antonin.

Fêtes des neiges

Merci et félicitations !!

Nous souhaitons remercier Sylvie Lalancette, présente toute la fin de semaine pour aider les groupes scolaires aux sculptures, Sylvie Ratté, responsable des feux d'artifice, Marc Chassé, responsable du feu de joie, ainsi que Jérôme Caron et Lionel Rossignol pour leur aide-bénévole durant la fin de semaine.

Les gagnants du concours de sculpture sur neige sont la classe 601 pour le volet scolaire avec leur sculpture de Trophée et M. Carl Gosselin pour le volet familial avec la sculpture de la fleur de Mario Bross.

Bravo aux équipes gagnantes 2024 !



PARTICIPANTS FAMILLE

FÉLICITATION!

ÉLÈVES DE 5 ET 6E ANNÉE



GAGNANTS





Saint-Antonin

SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Centre Réjean-Malenfant | 305, rue Principale |
| Centre Sportif | 21, rue Pelletier |
| Centre C. Michel-Desrosiers | 712, Chemin R-Verte |
| Gymnase école Lanouette | 18, rue du Couvent |

Pour réservation, contactez Andrée Thériault
418-862-1056 # 211

RÉSERVATION | PÉRIODE DES FÊTES

DES CENTRES DE LOISIRS ET DU CENTRE RÉJEAN-MALENFANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Nous prévoyons tenir une rencontre pour la location des salles pour la période des Fêtes 2024-2025

Certains groupes et familles ont déjà sollicité la ville pour la réservation de ses locaux en vue de la **période des Fêtes de décembre 2024 et janvier 2025**.

Tous ceux et celles qui songent à louer soit :

- **Le centre Réjean-Malenfant** situé au 305 rue Principale ;
- **Le centre communautaire Michel-Desrosiers**, situé au 712 chemin de Rivière-Verte.

Vous êtes invité à une réunion qui aura lieu le lundi 25 mars à 19 heures au centre Réjean-Malenfant (salle B).

Cette rencontre aura pour but de confirmer la date de location que chaque famille ou groupe concerné qui désire obtenir une salle pour leurs besoins lors de la **période des Fêtes** se situant entre le **dimanche 22 décembre 2024 et le 2 janvier 2025** inclusivement.

Merci de votre bonne compréhension
Stéphane Bourassa

IMPORTANT!

FIN DE LA DISTRIBUTION DES PUBLISACS / NOUVELLES ORIENTATIONS EN COMMUNICATION

Étant donné la fin de la distribution des publisacs, la Ville a établi un plan d'action afin de poursuivre les communications locales :

- Distribution de bulletins dans des points de services ;
- Abonnement annuel livré par la poste ;
- Création et diffusion d'infolettres ;
- Site web et réseaux sociaux.

** Plus de détails à la page 9 de ce bulletin **

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-1056

| | |
|---|-------|
| Maire , Michel Nadeau | # 215 |
| Directrice générale , Nancy Dubé | # 213 |
| Trésorière , Gabrielle Thibault | # 212 |
| Secrétaire au greffe , Andrée Thériault | # 211 |
| Directeur des travaux publics , Carlo Brousseau | # 221 |
| Responsable urbanisme et environnement , Yolaine Lebel | # 216 |
| Inspecteurs en bâtiment , Éric Lemieux, Paul Pelletier | # 219 |
| Directeur du service des loisirs , Stéphane Bourassa | # 220 |
| Coordonnatrice aux loisirs , Maude Boucher | # 217 |
| Directeur du service incendie , Yvan Rossignol | # 224 |
| Adjointe à la direction et à la trésorerie , Chantal Bouchard | # 234 |
| Secrétaire perception taxes , Andrée Roy | # 210 |
| Bibliothèque , Sylvie Ratté | # 225 |
| Agente de développement , Karine Vincent | # 218 |